



## SERVICE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Avant de pouvoir bénéficier du service de recharge de Mouv'nGo, **vous devez d'abord vous être inscrit(e) au service de recharge sur la plateforme [www.mouvngo.clem.mobi](http://www.mouvngo.clem.mobi)** :



RECHARGE



Et choisir l'une des deux formules tarifaires suivantes :

Votre formule :

### Recharge FLEX

Sans engagement

Facturation par tranche de  
demi-heure

Charge accélérée : 1 € / 30 min

*4€ de frais de gestion si utilisation du service dans  
le mois*

### Recharge LIBERTE

Sans engagement

Facturation par tranche de  
demi-heure

Charge accélérée : 1 € / 30 min

*1€ de frais de gestion par réservation*

Vous devez ensuite renseigner vos informations personnelles comme expliqué dans le document « **Comment s'inscrire au service d'autopartage** » téléchargeable depuis le site [www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com) dans la rubrique « **Mode d'emploi** » :

**1**

### JE M'INSCRIS

Rendez-vous sur la plateforme en ligne : [mouvngo.clem.mobi](http://mouvngo.clem.mobi)

Ou rendez-vous dans l'une des mairies des communes disposant d'une station d'autopartage

*Permis de conduire, pièce d'identité et RIB nécessaires à l'inscription (au format numérique !)*

**Nous contacter**  
Service clients :  
**01 86 86 85 85**  
*De 9h à 12h et de 14h à 18h  
du lundi au vendredi*

 **COMMENT S'INSCRIRE ?**

# Comment recharger son véhicule électrique aux bornes des stations Mouv'nGo

Selon le type des stations Mouv'nGo, les modalités pour recharger votre véhicule électrique seront différentes !

Il existe deux types de stations Mouv'nGo.

- **Les stations avec un véhicule électrique en autopartage** : à Marigné-Lailié et à Fercé-sur-Sarthe,
- **Les stations avec deux véhicules électriques en autopartage** : les 12 autres stations (cf. carte disponible sur [www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com) à la rubrique « L'autopartage pour qui et où ? »).

## 1. Les modalités de recharge au sein d'une station avec 1 véhicule électrique en autopartage (Marigné-Lailié et Fercé-sur-Sarthe)

Au sein de ce type de station, le point de charge n°2 (à droite en regardant la borne de recharge électrique) est totalement dédié à la recharge des véhicules électriques des particuliers : par conséquent, il vous est possible, via la plateforme [www.mouvngo.clem.mobi](http://www.mouvngo.clem.mobi), de réserver un créneau de charge 7j/7, 24h/24 (*vous pouvez aussi réserver un créneau de charge via l'application mobile Clem Mobi*). Pour cela, après vous être connecté(e) avec votre identifiant et votre mot de passe, cliquez sur l'onglet recharge :



Adresse de départ		Emplacement de départ				
Rechercher ...						
Janvier 2020						
L	Ma	Me	J	V	S	D
30	31	04	02	03	04	06
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	01	02
03	04	05	06	07	08	09

Vous pouvez ensuite réserver votre créneau de charge.

La procédure de réservation d'un créneau de charge est identique à celle d'une réservation d'un véhicule électrique en autopartage. Cette procédure est expliquée dans le document « **Comment réserver un véhicule en autopartage** » téléchargeable depuis le site [www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com) dans la rubrique « **Mode d'emploi** » :

**2**

**J'EFFECTUE MA RÉSERVATION**

Réservez votre véhicule via la plateforme [www.mouvngo.clem.mobi](http://www.mouvngo.clem.mobi) à l'aide de vos identifiants de connexion

Réservez un véhicule durant quelques heures ou une journée entière du lundi au dimanche

**COMMENT RÉSERVER ?**

## Vous avez réservé une session de charge et arrivez à la station Mouv'nGo

1. Veuillez vous garer sur la place centrale, en face de la borne. Cette place est notamment signalée par les panneaux suivants :



2. Prenez votre câble de charge dans votre véhicule et rendez-vous à l'écran de la borne
3. Composez et validez votre code de réservation et suivez les instructions à l'écran :

**Code bon, branchez votre véhicule !**

1. Porte déverrouillée, ouvrez la porte.
2. Branchez votre câble à la borne et sur votre véhicule.
3. Fermez la porte pour lancer la recharge.
4. Assurez-vous que le voyant de la borne est allumé en bleu (charge lancée).

**Bonne recharge !**

## Vous allez terminer votre session de charge

1. Composez et validez votre code de réservation et suivez les instructions à l'écran :

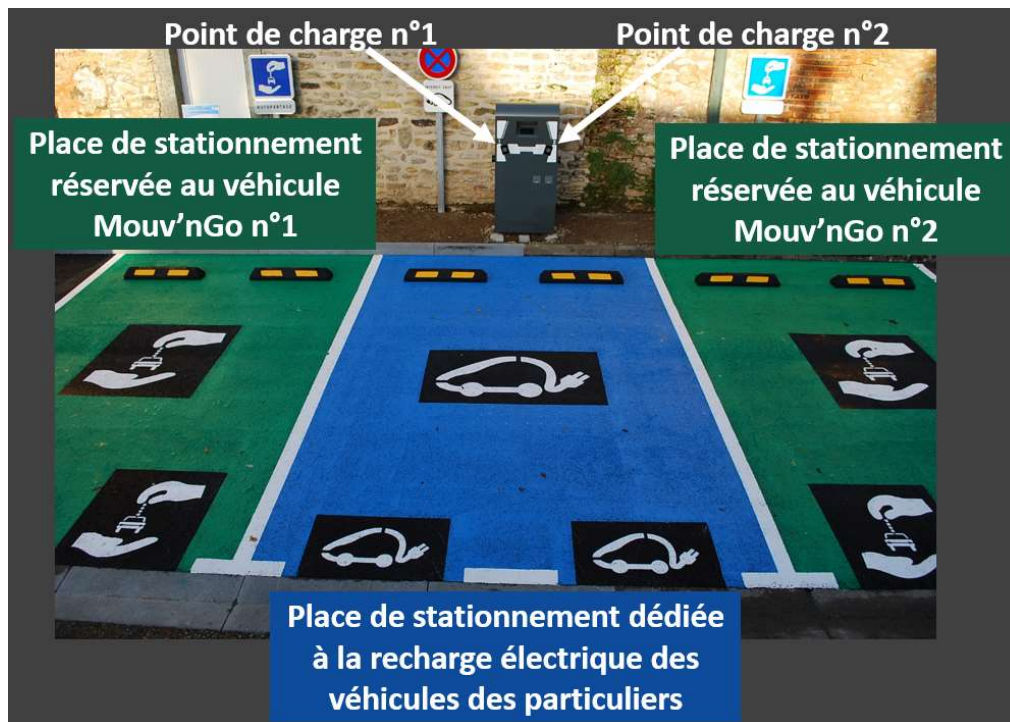
**Code bon, débranchez votre véhicule !**

1. Porte déverrouillée, ouvrez la porte.
2. Débranchez votre câble.
3. Fermez la porte.

**Nous vous remercions de votre utilisation.**  
**À très bientôt !**

## 2. Les modalités de recharge au sein d'une station avec 2 véhicules électriques en autopartage

Pour ce type de station, les 2 points de charge de la borne, n°1 et n°2, sont dédiés aux deux véhicules électriques en autopartage. Par conséquent, il n'y a pas ici de point de charge strictement réservé à la recharge des véhicules électriques des particuliers : l'accès à la recharge électrique est ici très encadré !



### Ce que vous devez savoir :

- **Vous ne pouvez réserver qu'en temps réel une session de charge à ces stations:** il n'est pas possible de réserver une session de charge la veille pour le lendemain. Vous ne pouvez le faire qu'à partir du moment où vous envisagez de recharger votre véhicule à proximité d'une des 12 stations suivantes : Ballon-Saint Mars, Brette les Pins, Connerré, Ecommoy, Etival-lès-Le-Mans, Guécélard, Laigné en Belin, Le Lude, Malicorne sur Sarthe, Mamers, Marolles-les-Braults et Saint Jean D'Assé.
- **La réservation d'une session de charge passe nécessairement par l'application mobile Clem Mobi** disponible sur le Google Play Store et l'App Store. Il vous faut donc la télécharger et y renseigner votre identifiant et mot de passe.
- **A la station, vous devez impérativement vous garer sur la place centrale en face de la borne !**

### Les 4 parcours usagers à connaître :

Il vous sera possible de vous retrouver dans deux cas de figure, à la fois en début de charge et en fin de charge. Au total, ces 4 cas de figure vous sont présentés dans les vidéos qui sont disponibles dans la page dédiée à la recharge électrique sur le site d'information [www.mouvngo.com](http://www.mouvngo.com).

Les 4 cas de figure sont indiqués à la page suivante avec des liens opérationnels vers les vidéos, disponibles sur YouTube, des 4 parcours usagers.

**1. Vous débutez une session de charge et le point de charge que vous avez réservé est libre :**

**Le parcours usager est disponible sur [https://youtu.be/Hup\\_pUfcO4](https://youtu.be/Hup_pUfcO4)**

**2. Vous débutez une session de charge et le point de charge que vous avez réservé est occupé :**

Vous avez réservé le point de charge n°1 (celui de gauche en regardant la borne) et celui-ci est occupé par le câble de charge de la voiture électrique Mouv'nGo n°1 en autopartage :

*Vous allez être amené(e) à débrancher le câble de charge Mouv'nGo et l'insérer dans la prise factice.*

Vous avez réservé le point de charge n°2 (celui de droite en regardant la borne) et celui-ci est occupé par le câble de charge de la voiture électrique Mouv'nGo n°2 en autopartage :

*Vous allez être amené(e) à débrancher le câble de charge Mouv'nGo et l'insérer dans la prise factice.*

**Le parcours usager est disponible sur [https://youtu.be/0Vf\\_ZPo5gPQ](https://youtu.be/0Vf_ZPo5gPQ)**

**3. Vous terminez une session de charge et il n'y a pas le câble d'une voiture électrique Mouv'nGo en autopartage en attente de branchement :**

**Le parcours usager est disponible sur <https://youtu.be/dnXZSdQlsMs>**

**4. Vous terminez une session de charge et il y a le câble d'une voiture électrique Mouv'nGo en autopartage en attente de branchement :**

Vous avez réservé le point de charge n°1 (celui de gauche en regardant la borne) et la voiture électrique Mouv'nGo n°1 en autopartage est stationnée sur la place de gauche de la station en regardant la borne de recharge. Son câble de charge a été inséré dans la prise factice en dessous du point de charge n°1 :

*Vous allez être amené(e) à le brancher au point de charge n°1.*

Vous avez réservé le point de charge n°2 (celui de droite en regardant la borne) et la voiture électrique Mouv'nGo n°2 en autopartage est stationnée sur la place de droite de la station en regardant la borne de recharge. Son câble de charge a été inséré dans la prise factice en dessous du point de charge n°2 :

*Vous allez être amené(e) à le brancher au point de charge n°2.*

**Le parcours usager est disponible sur <https://youtu.be/D0WT0XqbAbg>**